communauté de l'auxerrois | AUXERRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.4 Plan de zonage Sud

Échelle 1 : 10 000

Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé, approuvé par délibération du 21 juin 2018
Mis à jour par arrêté du Président du 24 janvier 2020
Modifié (modification simplifiée) par délibération du 22 octobre 2020
Modifié (modification simplifiée) par délibération du 23 juin 2023
Mis à jour par arrêté du
Modification simplifiée prescrite par arrêté le 10/09/2024

Liste des emplacements réservés (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme)

Numéro	Nom	Affectation	Bénéficiaire	Superficie
1	Hameau de Laborde	Extension du cimetière	Ville d'Auxerre	4920 m²
2	Hameau de Vaux	Extension du cimetière	Ville d'Auxerre	2466 m²
3	Les Chesnez, rue de Synmeville	Élargissement de voie	Ville d'Auxerre	530 m²
4	Avenue Bourbotte	Création de voie	Ville d'Auxerre	3665 m²
5	~~Rue des Conches~~	~~Extension du collège~~	~~Conseil Général de l'Yonne~~	4065 m²
6	Hameau de Laborde, rue Curly	Équipement socio-culturel	Ville d'Auxerre	2894 m²
7	Secteur gare	Création de voie cyclo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	1850 m²
8	Secteur gare - rue Kruger	Création de voie cyclo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	177 m²
9	Rue des Senons	Création de voie cyclo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	427 m²
10	Rues Max Quentin / Max Blondat	Création d'espace public et de voie cyclo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	16782 m²
11	Route de Vaux - BY 10	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	741 m²
12	Route de Vaux - BY 123	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	16400 m²
13	Route de vaux - BY 122	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	4234 m²
14	Route de Vaux - BY 11-12	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	3287 m²
15	Route de Vaux - BY 19	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	517 m²
16	Route de Vaux - Sud	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	21848 m²
17	Rue de Preuilly	Création d'espace public et réaménagement de la voie	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	1593 m²

Légende

- Limite communale
- Limite de zone
- Emplacement réservé (article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé (article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- Espace vert protégé (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Espace vert protégé strict (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Zone humide (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Cônes de vue
- Élément bâti remarquable (article L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- Clôture remarquable (article L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- Alignement d'arbres (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Haie à préserver ou à créer (article L.151-23 du Code de l'urbanisme) ; Haie
- Corridor écologique (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Corridor écologique alluvial (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Projet de contournement sud d'Auxerre : tracé indicatif (DUP en date du 11.04.2012)
- Projet de passerelle piétonne
- Ouvrage routier

Zone concernée par le PPRN

N
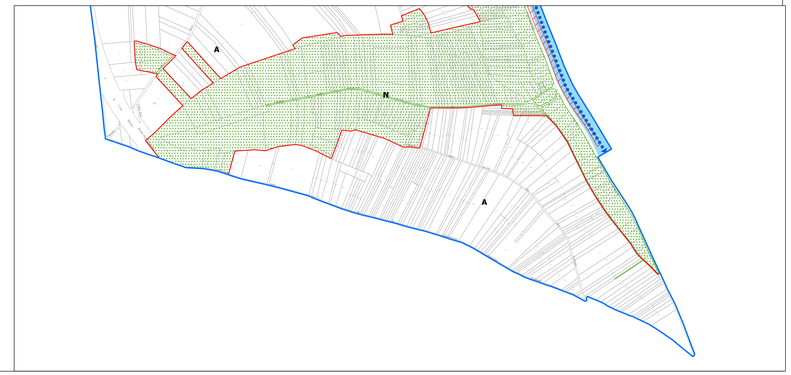
0 250 500 750 1 000 Mètres